

AUX ENFANTS des ÉCOLES DE BELGIQUE

Demain, beaucoup de ceux qui ont combattu pour la Liberté de la Belgique, ne seront peut-être plus là. Vous, les Jeunes, devrez alors, à votre tour, être les défenseurs de la Liberté. Notre Patrie attend de vous des actes, s'il faut à nouveau combattre un ennemi.

Je suis sûre que lorsque vous connaîtrez l'admirable histoire de cette jeune femme de chez nous, qui a placé si haut son idéal, qu'aucun sacrifice, fût-ce celui de la vie, n'a pu l'en détourner, vous vous sentirez enthousiasmés et fascinés; vous retiendrez son nom pour le placer parmi les plus beaux de notre histoire nationale et vous rêverez de vivre aussi activement, aussi dangereusement, aussi héroïquement que ces Résistants et Résistantes qui ont tout sacrifié à la Patrie.

MARIE-LOUISE HENIN

HÉROÏNE DE LA RÉSISTANCE

Par

Georgette LIELENS

Docteur en Philosophie et Lettres

Marie Louise Henin fut une petite fille comme toutes les petites filles. Elle naquit le 9 décembre 1898. Dans son berceau, elle ne trouva ni fortune, ni gloire. Le jour de son baptême, les cloches de l'église de Marche-en-Famenne sonnaient avec allégresse. certes, mais ne sonnent-elles pas avec cette même allégresse pour saluer toutes les vies neuves ?

Ensuite, elle partagea les jeux des enfants sur la place aux toits d'ardoise et dans les rues vieillottes, elle courut avec eux dans les bois. Grand chasseur de lézards et d'insectes, elle accompagnait les garçons dans leurs expéditions et dédaignait la compagnie des petites filles, trop sages et trop peureuses. C'est qu'elle était intrépide et revenait souvent, au grand désespoir de sa mère les nattes défaites et la robe en lambeaux. Ah, la joie pure de sauter les barrières des champs, de grimper aux arbres et même - pourquoi pas ? de marauder quelque peu à la saison des fruits! Et ne croyez pas qu'elle laissait à ses camarades le choix des jeux; elle décidait de tout, commandait aux garçons, menait à la baguette tout ce petit monde.

Pour la calmer, sa maman la mit à l'école. Elle ne s'y trouva pas dépaysée et sa turbulence ne l'empêchait pas d'aimer l'étude. L'alphabet d'abord et la table de multiplication; puis, quand elle fut assez grande pour apprendre les rudiments des sciences, elle s'y adonna de tout son cœur. Elle aimait l'histoire aussi, qui, pour elle, n'était qu'une longue légende de la terre natale, où l'on voit des Belges valeureux, impatients du joug, se battre contre l'étranger envahisseur et oppresseur et, faute de le pouvoir chasser, lui jouer mille tours pendables.

A ses heures de liberté, les jours de congé, notre fillette continuait à courir les campagnes, souvent seule maintenant et regardant la nature avec une curiosité ardente et ravie. Parfois, vautreée dans l'herbe, elle regardait l'agitation fiévreuse des fourmis, les vers bruns et roses, les escargots cornus, les beaux scarabées mordorés ; elle écoutait le murmure des arbres. la ronde des insectes, les mille bruissements qui semblent monter du sein même de la terre.

Vint le jour de ses douze ans; ses parents jugèrent qu'il était temps qu'elle commençât «des études sérieuses» et l'envoyèrent à La Louvière dans une école où l'on ferait d'elle une jeune fille bien élevée. Ah ! Ce départ ! Ce fut un événement. C'était le 10 mai 1910. Le train emportait, à côté de son père, Marie-Louise. Maman était sur le quai, en larmes. Notre fillette se pencha à la portière et aussi longtemps qu'elle put les apercevoir, salua sa Maman, puis les toits de plus en plus lointains de sa petite ville bien-aimée.

1914 ! Marie-Louise venait de regagner Marche, pour les vacances, quand ce fut l'invasion. Pendant quatre ans, farouchement, elle souffrit de n'être qu'une fille, de ne pouvoir partir, se battre, d'être trop jeune pour faire quelque chose, pour prouver combien elle aimait son pays.

Le 11 novembre. 1918 la trouva grande demoiselle.

La vie des jeunes filles de la bonne bourgeoisie de petite ville était alors confinée dans l'attente d'un mari ! L'on confectionnait un trousseau, l'on bavardait longuement avec les autres «demoiselles». L'apprentissage des soins ménagers occupait de nombreuses heures de la journée.

Marie-Louise a une nature trop indépendante, elle est trop active de corps et d'esprit pour accepter pareille vie; elle va à la chasse,

s'exerce aux sports. La haute montagne l'attire : elle part en Suisse, y fait les plus difficiles ascensions, connaît l'ivresse de la difficulté vaincue dans l'air pur des cimes; l'hiver ce sont les joies du ski. Ces exercices violents font d'elle une belle fille au visage radieux, au franc sourire, aux yeux qui regardent droit, aux muscles solides, à la souple démarche.

Mais à vingt ans, à la stupeur de tous, la jeune Marie-Louise décide qu'elle en a assez de cette vie : elle veut servir, ne plus être inutile. Elle veut faire des études et voir du pays. Elle part pour Buenos-Ayres, y conquiert un diplôme de dentiste, revient dans sa patrie, y passe les examens nécessaires pour valider ses diplômes étrangers et s'installe comme dentiste à Marche. Elle reprend contact avec ses amis, se livre à nouveau à ses sports préférés. La voilà maintenant maîtresse de sa destinée. Mais la clientèle est rare, son activité professionnelle réduite. La population de Marche n'a pas confiance en une femme. Marie-Louise a des loisirs : la lecture les occupe. Comme elle connaît le portugais, l'espagnol, l'allemand et l'anglais, elle dévore dans le texte les œuvres des grands classiques: Camoëns, Cervantès, Goethe, Shakespeare et tant d'autres. Elle se constitue aussi une discothèque importante qui lui permet d'écouter à l'envi concertos et symphonies de ses musiciens préférés.

1928, la trouve installée à Bruxelles ; mais chaque semaine elle retourne à Marche pour y soigner ceux qui lui avaient fait confiance à ses débuts et retrouver sa Maman chérie. Sa vie nouvelle, elle l'ordonne avec une saine rigueur. Il lui faut travailler pour gagner sa vie, maintenant qu'elle a perdu son père. Mais cette nécessité n'a fait naître en elle aucun égoïsme, son cœur généreux n'en sera que plus ouvert à la pitié. Ses amis se souviennent de l'avoir entendue parler, avec émotion, de quelque malheureux à la denture jamais soignée, et qui souffrait le martyr : alors sans accepter le moindre paiement, elle le soignait, lui évitait le pire. Un jour même, elle donna de ses deniers, à un homme que la souffrance rendait incapable de tout travail, pour qu'il pût prendre les quelques jours de congé indispensables...

Elle travaillait donc, et durement, mais chaque soirée lui apportait le délassement, dans la compagnie de ses musiciens et de ses poètes favoris : accents pathétiques de l'«Eroïca», vers harmonieux de «Bérénice», subtils paradoxes de «L'Immoraliste», fraîcheur grave de «Jean Christophe»... Souvent aussi, quand tout était calme, une heure de marche rapide par les rues désertes lui rendait l'équilibre physique.

Tout cela ne l'empêchait pas de s'intéresser vivement à l'histoire de son temps. L'esprit sans cesse en éveil, elle ne perd de vue ni la politique intérieure des partis, ni les événements internationaux. Indépendante toujours, incapable de se laisser inféoder à aucun groupe, à aucune idéologie, elle se rallie intérieurement à tout mouvement qui veut le sacrifice au bien commun des égoïsmes personnels, qui admet l'impératif des grandes nécessités collectives. Mais pour elle, le sacrifice de soi n'impliquait pas l'esclavage spirituel, loin de là. Elle avait horreur de tous ceux qui recevaient de l'étranger des mots d'ordre incompatibles avec un idéal de liberté et de dignité humaine, l'horreur des régimes fondés sur la terreur, des régimes qui imposent leur doctrine de violence et de mépris de la liberté individuelle.

En ce matin du 10 mai 1940, Marie-Louise réalisa l'affreuse vérité. Le rapide et brutal bombardement de l'aube, lui révélait que l'Allemand, une seconde fois, faisait la guerre et que son cher pays allait souffrir mort et martyr. Dès la fin de la matinée, les premiers réfugiés arrivaient à Bruxelles: elle courut à la gare et là on put la voir prodiguer non seulement des paroles de réconfort mais achetant du pain pour ceux qui avaient faim et donnant du lait aux petits enfants.

Elle ramena chez elle, dans sa maison de la rue des Ailes à Schaerbeek, les plus malheureux, les installant qui dans son lit, qui sur son divan, ses fauteuils, ses tapis. Sa servante excédée la quitta ne voulant pas, disait-elle, servir dans un refuge. Qu'à cela ne.tienne, elle sera désormais elle-même la servante de tous ces pauvres gens. Pendant toute la tragique période de l'exode, elle ne quitte pas Bruxelles. Chaque matin, elle charge de victuailles ceux qu'elle a réconfortés la veille : la prochaine étape sera pour eux moins cruelle. Chaque soir sa maison s'emplit d'hôtes nouveaux, aussi affamés, aussi avides de soins et de bonnes paroles. Une fois les Allemands à Bruxelles, elle enfourche sa bicyclette, et en route vers son Marche natal, avec des provisions et du linge. Dans les villages, elle s'arrête, parle, réconforte les uns, donne des conseils aux autres, partage ses provisions.

Puis c'est la capitulation. Mais elle ne se laissa pas désarmer par le désespoir; elle ne fit pas comme beaucoup d'autres. Elle sentit que tout ne devient irréparable qu'à partir du moment où à leur tour, les meilleurs renoncent et s'inclinent devant le mythe de la fatalité. Il lui fallait espérer coûte que coûte et agir et lutter contre les suggestions alarmantes, contre la contagion de la panique. Rien n'était perdu ! Quelle que fût sa détresse, elle savait qu'elle allait participer cette fois, à la défense de sa Patrie envahie. La guerre n'était pas finie; belle joueuse, Marie-Louise décida de se jeter dans la mêlée, de tout son cœur, de toutes ses forces. Le 21 juillet 1940, les bras chargés de fleurs, la gorge serrée par l'émotion, elle se rendit à la tombe du soldat inconnu et y déposa son offrande.

Très vite elle fut en contact avec les mouvements de résistance.

Elle leur transmet jour après jour les mille renseignements recueillis durant ses tournées en bicyclette ou reçus de ses amis. Les mois passaient : ce fut la période tragique du «Blitz» sur l'Angleterre. La B.B.C. apportait à Bruxelles l'écho sinistre des bombardements de Londres et de Coventry. Marie-Louise, sous l'indicatif Colas, parvint à donner au service Zéro, maints renseignements qui, transmis à nos amis anglais, leur furent de la plus grande utilité. Elle fut ainsi «un des agents les plus précieux

de la première heure. »

La résistance belge comportait alors un grand nombre de groupements n'ayant entre eux que peu ou pas de contacts. Marie-Louise Henin espérait réunir tous ces éléments en un groupe compact. Au début de 1941, elle était parvenue à en identifier un certain nombre et au mois d'avril elle pouvait croire qu'elle allait réaliser cette union. A ce moment, elle décida d'abandonner son métier de dentiste, trop absorbant, pour se livrer tout entière à ses activités secrètes. Le jour, elle courait les routes pour récolter des renseignements, le soir elle collaborait à la rédaction de la Libre Belgique. Mise en rapport avec les dirigeants de ce journal clandestin aux prises à ce moment avec des difficultés matérielles presque insurmontables, elle trouva un imprimeur; du papier, un chauffeur et un camion de la Gestapo pour faire le transport du papier et des imprimés.

Alors commença pour elle, une vie débordante d'aventures. Le samedi et le dimanche, elle les passait à l'imprimerie. Là, avec toute la famille Lielens, elle travaillait, tantôt à diriger une plieuse, tantôt à compter les paquets de journaux à distribuer en gros. Le lundi matin, avant l'arrivée des ouvriers de l'imprimerie, elle arrivait avec le camion de la Gestapo et chargeait les journaux. Ce travail harassant s'égayait parfois d'un intermède. Tel lundi matin, Marie-Louise était installée à côté du chauffeur, là voiture longeait les boulevards extérieurs de Bruxelles. Tout à coup, un motocycliste allemand s'élança à leur poursuite. Le chauffeur accélère, mais la moto dépasse le camion et fait signe de s'arrêter. Marie-Louise va-t-elle trahir une émotion ? Non, sa réaction est immédiate. Elle fait stopper le camion et s'adresse à l'Allemand dans sa langue : « Que veux-tu ? » Un large sourire lui barrant le visage, le feldgendarme lui répond : « Nous vous suivions, tout à l'heure, la porte de votre camion s'est ouverte, un gros ballot est tombé. Mon camarade le garde, là-bas; moi, je suis venu vous prévenir. Faites machine arrière et venez reprendre le colis. » Le chauffeur, complice, suait à grosses gouttes; Marie-Louise, souriante lui donne l'ordre de retourner à l'endroit où repose le paquet de Libre Belgique fidèlement gardé par un soldat allemand. Aidés des deux gendarmes, ils replacent le paquet dans le camion. Puis, imperturbable, Marie-Louise se retourne et s'adressant aux deux Feldgrau : « Vos noms, mes amis ? Je les transmettrai à vos chefs pour qu'ils vous récompensent de votre zèle et de votre amabilité ! » Un autre jour, tandis qu'elle surveille le chargement du camion, elle apprend du chauffeur, que von Falkenhausen, gouverneur allemand de Belgique et du Nord de la France, va offrir un grand dîner à une série de membres de l'Etat major allemand Aussitôt une idée germe : faire tenir un exemplaire de la Libre Belgique à chacun des convives. Les complicités sont facilement trouvées et le lendemain, chaque officier, en dépliant sa serviette y trouve un spécimen du journal clandestin. L'histoire ne nous dira jamais quelles furent les réactions du maître de maison et de ses hôtes...

En avril 1941, elle fut mise en rapport avec les éditeurs du journal clandestin Le Belge. Eux aussi se trouvaient en difficultés; jusqu'à présent ils avaient reproduit leur journal au stencil, mais ils avaient l'ambition de le faire imprimer; or tous les imprimeurs n'étaient pas sûrs et beaucoup, qui étaient de bons belges, manquaient du papier nécessaire. Marie-Louise leur proposa un imprimeur, elle fit imprimer le journal à ses frais. Elle parvint aussi à mettre au point l'édition flamande de la Libre Belgique : « Vrij ». Et lorsqu'elle sera arrêtée par les Boches, ses dispositions auront été prises pour que ces derniers journaux puissent continuer à paraître pendant quelques semaines.

Mais elle ne se bornait pas à mettre en rapport rédacteurs et imprimeurs de journaux clandestins et à payer de ses deniers l'impression de ces soutiens moraux. Elle se dévouait corps et âme aux malheureux qui travaillaient dans la résistance. Elle parvenait à obtenir des timbres de ravitaillement et en aidait telle famille pauvre dont le père était distributeur. Tel autre collaborateur, ayant femme et enfants et privé de l'emploi qui le faisait vivre, recevait régulièrement des dons en espèces versés par Marie-Louise elle-même. Pour cacher sa générosité, elle disait : « Cela vient de Londres. » Sainte et noble générosité qu'elle dissimulait, par simplicité, par une humilité de cœur qui ne lui permettait pas de se montrer ouvertement si grande. Mais ce n'était pas encore tout. Les Alliés ont besoin de renseignements, de beaucoup de renseignements, de renseignements de toute sorte que le service Zéro leur transmet. Marie-Louise met tous ses amis au travail : les uns devront aller vérifier un emplacement de munitions: tel autre ira repérer exactement la situation des réservoirs d'essence d'un champ d'aviation et sera chargé d'entrer en relation avec un employé de « l'Office des Propriétaires » qui pourra lui transmettre les plans de plusieurs usines assurées travaillant pour les Allemands. Mais elle-même sera la plus active. Sûre de sa parfaite connaissance de l'allemand, elle s'est fabriqué de faux papiers et circule librement le long de la côte qui était alors sévèrement interdite à tous les Belges. Elle y apprend la situation d'un bloc de défense, d'un nid de mitrailleuses, d'un centre de D.C.A. et de l'avancement du fameux mur de l'Atlantique. Dès son retour à Bruxelles, le service Zéro reçoit les renseignements recueillis et Londres peut avertir ses aviateurs des endroits à bombarder et de ceux qu'il faut survoler de très haut parce que dangereux.

Pour ce nouveau « métier », qui la passionne tellement plus que celui d'autrefois, Marie-Louise avait abandonné son nom et décidé que, pour tous, elle serait dorénavant « Colas ». Pourquoi ce surnom ? En souvenir de Colas Breugnon, le héros de Romain Rolland, le vieux bourguignon qui malgré toutes les horreurs des guerres, des pestes et des famines, reste serein et optimiste. Et c'est un curieux paradoxe que ce surnom ait été fourni par un grand pacifiste à cette jeune femme dont on pourrait dire qu'elle fut comme la « Sainte Jeanne » de Bernard Shaw « Amoureuse de la Guerre » (in love with war). Car c'est la guerre qui lui révéla sa vraie personnalité, sa grandeur et son caractère héroïque.

Lors d'un voyage à Marche, Marie-Louise apprit qu'un avion anglais avait été descendu, que ses occupants, des Polonais, étaient cachés dans une ferme mais que personne n'osait les conduire à travers le pays; ils étaient encombrants et facilement repérables, car ils ne connaissaient pas un mot de français. Personne n'ose? Eh bien, elle osera; elle s'en va chercher les aviateurs, prend le train et le tram avec eux et les héberge dans sa maison à Bruxelles. Comme ils sont catholiques, elle ne veut pas les priver du plaisir d'assister à la messe du dimanche, et un matin, on la vit sortir de chez elle, encadrée de quatre colosses, et tous cinq, paisiblement, s'en vont assister à l'office de 8 heures à l'église de St-Servais. Mais ces hommes bouillaient du désir de rentrer en Angleterre et de reprendre du service. Marie-Louise s'aboucha avec un mouvement qui organisait les évasions. Au moment de la quitter, les Polonais promirent de lancer sur Bruxelles lors de leur prochain voyage, des fusées rouges et vertes, ce qu'ils firent peu après. L'habitude était prise, et Marie-Louise dorénavant offrit sa maison aux lignes d'évasion en quête d'abris pour les aviateurs alliés descendus en Belgique et prêts à rentrer en Angleterre.

Elle avait déjà accompli bien du travail, la chance qui l'avait favorisée jusque là, allait l'abandonner. Les Allemands devaient, pour vaincre, supprimer cette Résistance qui tissait ses mailles à travers toute la Belgique. Beaucoup déjà, parmi les meilleurs avaient été arrêtés et moisissaient dans les prisons et les camps allemands. Le 4 novembre 1941, à 6 heures du matin, les Allemands vinrent arrêter Marie-Louise Henin. Pour être sûrs qu'elle ne pourrait s'échapper, ils mirent deux soldats dans la rue, la mitrailleuse à l'épaule; quatre autres sonnèrent chez le voisin, l'obligèrent à les laisser passer, franchirent le mur mitoyen du jardin, brisèrent une fenêtre à coups de crosse et la surprirent au lit, A l'officier qui fit manœuvrer l'espagnolette et sauta dans sa chambre elle lança : « Est-ce là votre culture ? Des soldats doivent-ils à cette heure indue pénétrer dans la chambre d'une femme seule, sans s'annoncer ? » Aussitôt la perquisition commença. Plusieurs milliers de Libre Belgique étaient entreposés chez elle, avec les clichés. Sur sa machine à écrire, une feuille dactylographiée : c'était l'énumération inachevée de toute une série les renseignements d'ordre militaire. A 11 heures, la porte, bardée de fer de la prison se referma derrière Marie-Louise Henin. Le concierge, un Belge, la regarda passer, entourée de trois policiers et lui fit un imperceptible signe de complicité et de bienvenue. Puis ce furent les longs couloirs, coupés de portes grillagées, enfin la porte de la cellule claqua derrière elle. Quelques instants après, la gardienne souleva le judas et l'observa. Marie-Louise ne manifestait aucune douleur, aucune peur, aucune colère; elle s'était assise sur sa paille et retirée dans cette contemplation de soi-même qui donne l'impression de liberté aux détenus. Elle avait maintenant devant elle, la totalité de sa vie. Allait-elle la retrouver plus tard, ou n'allait-elle plus la retrouver? La gardienne qui l'observait ne pouvait comprendre cette attitude : elle ne savait pas que c'est le climat intérieur qui fait la joie ou la tristesse pour les âmes bien nées et non les circonstances. Ses compagnes de captivité se souviennent l'avoir vue, le lendemain de son arrestation, grande et forte, le teint clair, les yeux brillants, attendant son tour de sortir de la cellule pour aller faire «la promenade» dans un triangle grillagé où elle était enfermée comme une lionne en cage.

Quelques jours plus tard elle fut amenée à la Gestapo. L'officier qui l'interrogea fut frappé par tous les détails de son attitude : sa figure, son port de tête, son maintien et surtout l'expression étrange que ses lèvres donnaient à tout son visage. Il ne trahissait ni la rancune, ni la peur, ni l'insolence, ni la surprise, ni la colère mais l'obstination terrible d'une femme prête à tout sacrifier plutôt que de rien avouer. Alors les coups tombèrent; quand ce fut fini, elle s'inclina, gravement, comme si on venait de lui faire un insigne honneur. Mais ses compagnes qui attendaient son retour et la guettaient par le judas de leur cellule la virent rentrer couverte d'ecchymoses, la lèvre tuméfiée, la main écorchée, les dents cassées.

Tous les hôtes de la prison de St-Gilles ont connu le système de «téléphonie intérieure». Pour communiquer avec l'occupante de la cellule contiguë on parlait en collant la bouche sur le tube du chauffage, le plus près possible du mur mitoyen. La voisine collait son oreille au tube de l'autre côté de la cloison et allait répéter à l'autre bout du tube ce que sa voisine lui avait dit; ainsi les nouvelles se transmettaient de cellule à cellule.

Marie-Louise Henin qui avait eu une activité débordante, les mois précédents, qui par sa profession d'abord, son travail clandestin ensuite avait eu d'innombrables contacts avec les hommes, était imprégnée de générosité, de dévouement. Elle ne voulait pas être celle qui plane, qui écrase. Son activité, de nouveau, va s'exercer dans une autre voie. Les tubes du chauffage vont lui permettre de connaître, de partager les souffrances de ses compagnes de prison, de leur communiquer son ardeur, son enthousiasme, sa foi dans la victoire finale et la libération par les Alliés. L'hiver 1942 fut particulièrement long; il résistait aux avances au printemps et faisait fleurir sur les vitres la flore du givre. Parfois, elle regrettait de ne pouvoir voir les arbustes qui auraient dû fleurir, ni sentir sous ses pieds le bon pavé bruxellois ou la terre de ses forêts de Famenne. En prison, elle changea de nom; alors que celui de «Colas» avait été une devise de guerre, elle prit pour blasonner son bouclier de prisonnière celui de «Gertrude», nom de servante, disait-elle, puisqu'elle allait dorénavant servir toutes ses compagnes et se grandir encore par l'abnégation ! Dans toutes les cellules, le nom fut transmis avec cordialité et ferveur. Gertrude! Toutes l'aimèrent comme elle-même les aimait toutes. Elle souffrait avec les autres, de leur amertume, de leur misère physique, de leur solitude; mise elle-même au plus grand secret, seule dans sa cellule, sans colis, sans linge, sa sollicitude les entourait, a un amour intense dont elle n'excluait pas les plus humbles choses. Pour se faire entendre de toutes, elle composa un chant: «le réveille-matin». Chaque jour, son chant précédait le son de la cloche qui réveillait les détenues. Et sa vie intellectuelle n'était pas réduite; elle n'avait pas de quoi lire? Elle n'en souffrit pas! Son esprit y suppléait par ses propres

ressources, il y avait assez à faire : soutenir son moral, celui de ses codétenues, préparer les réponses qu'elle ferait lors de son prochain interrogatoire, se souvenir avec exactitude de ce qu'elle avait dit aux précédents pour ne pas se couper et, surtout, s'évader en se souvenant de ses courses dans la montagne, de l'odeur de l'herbe foulée lors des longues promenades en forêt.

Le 24 décembre, à minuit, Marie-Louise entonne la Brabançonne et le fameux «Minuit Chrétiens». Toute à son chant, elle n'entend pas le pas de la surveillante qui s'est fait léger. Celle-ci soulève le judas, s'assure que c'est Marie-Louise qui chante, ouvre la grosse porte de fer, crie, gesticule. Puniton : trois jours de cachot !

Nous ne possédons pas de mémoires de Marie-Louise Hénin mais nous pouvons être sûrs d'interpréter son sentiment et ses impressions en répétant ce que nous a dit dans son autobiographie Gui-Fernand Hannecard, un autre prisonnier, mort en Allemagne : «Au milieu du dérisoire univers cubique de la cellule, il ne reste qu'un misérable corps amenuisé par la faim, étioilé par le manque d'air, délabré par les tortures nerveuses, un corps étouffé, anéanti, vaincu et qui ne se survit qu'à peine. Mais dans ce corps, pareille à une lampe parmi les ruines, veille toujours une âme intacte. Non seulement intacte, mais enrichie, mais fortifiée par une foi dure et nette, une foi sans espoir, contre laquelle sont venus se briser tous les assauts, s'éteindre tous les orages. Une âme, c'est cela. Chartrain, n'est plus qu'une âme» Et ceci est vrai pour Marie-Louise. Son corps fait pour la vie intense, le mouvement, le sport, est étioilé, mais son âme a retrouvé Dieu; elle le prend pour confident, pour témoin. Il lui permet l'évasion spirituelle qui n'est que la conséquence du désir de liberté que ressentent si intensément toutes les détenues et tous les détenus.

Et les interrogatoires se multiplient; Marie-Louise s'ingénie à entraîner les Allemands sur de fausses pistes; quand ils s'en aperçoivent, ils lui font subir des tortures physiques. Mais pendant le trajet de la Gestapo à la prison, elle obtient des renseignements sur l'évolution de la guerre et rentrée dans sa cellule, les transmet à ses compagnes en se servant de la «téléphonie intérieure».

Le 24 juillet 1942, Marie-Louise Henin quittait St-Gilles pour l'Allemagne. De cellule à cellule, la nouvelle se répandit et jeta la consternation parmi les captives. Le 28, elle débarquait à la prison de Essen et y retrouvait quelques-unes de celles qu'elle avait déjà connues à St-Gilles et qui avaient été envoyées en Allemagne avant elle. A Essen, comme à St-Gilles sa personnalité s'impose. Sa parfaite connaissance de l'allemand fait qu'elle devient l'interprète des prisonnières. Une de ses codétenues, qui fut sa compagne dans la résistance, dit que, quand elle arriva à Essen, on la conduisit au «bureau». «J'y vis arriver Marie-Louise Henin conduite par la directrice. Ce n'est plus le Rubens que j'avais connu avant novembre 1941. Mais la lumière de son regard est restée la même ainsi que son sourire rayonnant. Je suis trop émue pour répondre aux questions : c'est elle qui répond avec finesse, sans cependant avoir l'air de me connaître.» A une autre de ses compagnes de détention, Marie-Louise confiera : «Le premier devoir d'une résistante est de se taire et de sauver son organisation par tous les moyens; mais a-t-elle terminé sa tâche alors? Non, elle en commence une nouvelle. Elle doit montrer à l'ennemi qu'elle reste fidèle à son idéal et lui prouver que détention ne signifie pas esclavage. Elle doit aussi aider ses compagnes à conserver un bon moral, leur faire adopter une attitude digne, protéger les jeunes et les faibles, saisir toutes les occasions pour leur retremper l'âme. »

Elle applique ces beaux principes, défend les intérêts de ses codétenues, demande à être reçue par le directeur de la prison, exige et obtient pour ses compagnes, l'amélioration de la nourriture, le privilège d'être traitées en prisonnières politiques et d'être séparées des prisonnières allemandes de droit commun.

A la même compagne, elle confie : « Je n'ai plus de parents, je n'ai pas d'enfant, à moi de me charger de toutes les responsabilités; qu'on prenne ma vie mais que soit sauvée celle de tous ceux qui ont travaillé avec moi. S'ils me tuent, mon petit, tu diras plus tard à mes camarades qu'ils ne se méprennent pas sur la teneur de mes dépositions. J'ai avoué de petites choses sans importance sur lesquelles j'ai insisté ; c'est qu'il fallait, à tout prix, sauver les choses graves... je sais ce que je fais et pourquoi je le fais; il faudra qu'ils me comprennent »

En Allemagne, comme à St-Gilles, chaque matin, avant l'arrivée des gardiennes elle lançait son chant du «Réveille Matin» puis notre Brabançonne, et y ajoutait quelques mots d'encouragement. Sa patience, son obstination, son attitude fière et sa parfaite connaissance de l'allemand en imposèrent aux Allemands eux-mêmes; elle obtint la permission de diriger chaque soir, la prière en commun. Avec habileté, elle truffait le texte religieux des nouvelles de la guerre recueillies pendant le jour : victoire d'El-Alamein, débarquement des forces alliées au Maroc et en Algérie.

Mais des scrupules s'éveillent en elle. Toutes ces petites faveurs obtenues, ne vont-elles pas la faire mal juger par ses compagnes? Son esprit d'abnégation lui dicte la réponse : « Qu'importent les jugements téméraires, si du mal qu'on dira de moi, sort du bien pour les autres? » dira-t-elle à une de ses codétenues.

Dès janvier 1943, les avions commencèrent à déverser leurs bombes sur la ville et la D.C.A. allemande essayait de bien viser et de descendre les appareils de nos amis. Il arrivait à Marie-Louise de contempler le bout de ciel que lui laissait entrevoir l'étroite fenêtre grillagée. Avec les nuages, elle retrouvait la mer, les montagnes quelle avait escaladées, les rivières et les champs qu'elle avait parcourus. Mais parfois un des avions qui survolaient la ville entraient dans son champ visuel; elle entendait le vrombissement de ses moteurs et cela éveillait des échos dans son cœur. Elle faisait des vœux ardents pour que l'avion franchît l'espace en toute sécurité et

atterrît là-bas, de l'autre côté de la Mer du Nord, sur un grand champ plat. Elle éprouvait le désir de le guider; elle avait envie de crier: «Fais ceci, fais cela», tant sa crainte était grande de le voir tomber. Quand les bombardements devinrent plus intenses, la direction de la prison obligea toutes les prisonnières des étages à aller dormir dans les cellules du rez-de-chaussée. Comme les détenues ne pouvaient dormir, Marie-Louise les conviait au calme et priait à haute-voix. Une nuit, une bombe tomba très près de la prison, Marie-Louise couvrit de son corps celui d'une de ses compagnes, s'excusant par la suite, disant : « Tu vois, mon petit, l'égoïste que je fais, je préférerais mourir avant toi I »

Egoïste, non, elle ne l'était pas I Elle s'est donnée tout entière à la souffrance de ses compagnes. Sa bonté et sa noblesse triomphaient de la vilénie et de la bassesse dans laquelle les conditions de promiscuité et de laideur auraient plongé un être de moins grande qualité morale. Parmi les cloîtrées de la prison, une jeune femme avait été brûlée par une bombe au phosphore; ses plaies étaient effroyables et la puanteur qu'elles dégagent faisait que toutes les prisonnières refusaient de partager la cellule de la suppliciée. Marie-Louise demanda au directeur de la prison d'être enfermée dans la cellule de cette malheureuse et passa des jours et des jours à la soigner, à renouveler les pansements, à la consoler.

En mai 1945, Marie-Louise fut expédiée à la prison de Zweibrücken. Le 1^{er} août elle est à Francfort, puis on l'envoie à Kassel et, de là, à Halle. Le 27 septembre, elle partait avec sept de ses compagnes vers une destination inconnue, afin d'y être jugée. Le 6 octobre 1943, les portes de la prison de Brandebourg se referment sur elle. Elle y reste trois mois et y reçoit son mandat de comparution devant le tribunal pour le 6 décembre 1943. Les bombardements étaient tellement intenses qu'ils désorganisaient toute la vie en Allemagne. Le jugement fut reporté au 6 janvier 1944.

Voici ce que nous a dit dans son discours d'inauguration de la plaque érigée à Marche en mémoire de notre héroïne, M. le Docteur Goffart, condamné en même temps que Marie-Louise Henin, et évoquant des souvenirs personnels : « La voiture cellulaire qui nous emmenait de Brandebourg à Berlin s'arrêta à la prison des femmes. Pour la première fois depuis notre arrestation, nous revoyons «Colas». Les privations ne l'avaient pratiquement pas changée : son sourire et sa fermeté étaient l'essentiel d'elle-même et cela on ne pouvait le lui prendre.

» Au greffe de Moabit, tout de suite au fait, elle convient en deux mots de la défense que chacun présentera au procès. D'elle, pas un mot : tout va bien. Le 6 janvier, au petit jour, un panier à salade nous emmenait au Volksgerichtshof, 1^{ste} Senaat.

» Depuis la veille, nous avions les échos des derniers procès : le tarif était connu : la tête. Aussi, pourquoi s'en faire; nous cherchions à surprendre le visage de Berlin et constatons avec plaisir que le Tiergarten était transformé par les bombardements en un paysage du front de 1914-1918.

» Le Tribunal siégeait dans un salon au premier étage d'un hôtel resté debout au milieu d'arbres calcinés, de maisons incendiées. Derrière le tapis vert : deux juges en toge rouge, arborant l'aigle nazi, deux hommes du Parti en chemise brune, un général de la Luftwaffe, un auditeur et un interprète.

» Avant l'ouverture des débats, le juge demande à Marie-Louise Henin pourquoi elle refuse de se faire assister d'un avocat. «Je suis belge, lui répond-elle. Je ne dépends pas de la juridiction allemande. Je veux être jugée suivant les lois de mon Pays et je ne prêterai pas à la comédie d'être défendue par un avocat nazi qui n'a pas eu connaissance des pièces du dossier.»

» Le Président frappe la table du poing en l'invitant à se taire mais elle continue imperturbable : «Je sais que vous allez me condamner à mort mais cela m'est parfaitement indifférent. En le faisant, Messieurs, vous me ferez beaucoup d'honneur.»

» L'atmosphère devient compacte. Le Tribunal a compris. Il est en son pouvoir de la condamner mais cette Belge qui a déjà fait le sacrifice de sa vie, luttera pour faire entendre la voix de ceux qui refusent la domination allemande.

» On lui donne lecture de son «curriculum vitae » : elle interrompt le juge, proteste contre certaines inexactitudes tendancieuses, elle corrige, véhémement et fière. Vient la lecture de l'acte d'accusation. «Colas» reconnaît tout. «Je n'avais pas de sentiments hostiles à l'égard de l'Allemagne. Il y a quelques années, j'ai même été étudier le fonctionnement du régime à Munich, mais du jour où vous avez violé la neutralité de mon Pays, vous êtes devenus mes ennemis. Pour vous combattre, j'ai fait le sacrifice de tout de ce que je possède. Je ne regrette rien, et si vous me libérez, je me remettrais entièrement au service de ma Patrie.»

» Les juges sont furieux mais dignes : ils font évacuer de la salle le rare public des permissionnaires qui vient se distraire à voir tomber les têtes.» La cause est entendue. Aux aguets elle suit les débats sur le cas de ses coaccusés : sans y être invitée, elle intervient volant au secours d'un prévenu qui cherche à minimiser son cas. Elle surenchérit : « C'est exact, la Libre Belgique était une petite feuille clandestine inoffensive; ce n'est que lorsque j'en ai eu personnellement le contrôle qu'elle a eu les qualités anti-allemandes que vous lui reprochez. »

» Pendant deux ans, j'avais tout nié; devant le Tribunal mon accusateur confirmait ses dires, quand voilà Marie-Louise Henin qui se lève malgré l'intervention des schupos : «J'ai connu l'accusé comme client. Il était totalement indifférent à la situation militaire. Je le méprisais et n'aurais jamais osé lui faire part de mes activités. Son accusateur n'est pas digne de foi». Admirable de vaillance, d'à-propos, d'abnégation.

» Après quatre heures de débats, le jugement fût rendu : trois condamnés à mort, trois condamnations à huit ans, un acquitté au bénéfice du doute. La police vient nous remettre les menottes. On nous conduit dans les caves. Marie-Louise Henin est en présence de celui qui, sous la torture, a «donné» toute l'équipe : elle va à lui, l'embrasse en signe de pardon et lui donne sa ration de pain.

» Un camion nous reconduit en prison; rapidement, Marie-Louise raffermi les courages; malgré mes instances, elle refuse de signer un recours en grâce. « D'ailleurs à quoi bon, les nouvelles sont excellentes ... elle a des contacts sûrs avec l'extérieur... » Après sa condamnation, la voiture cellulaire la mène à la prison de la Barnimstrasse à Berlin. Là, comme à deux autres condamnées à mort, on lui met les menottes; c'est chargée de ces fers qu'elle dut travailler : tricotage ou raccommodage de chaussettes de soldats, souillées de boue et de sang. Le 8 janvier, elle fut invitée, à remplir elle-même son «Lebenslauf» comportant 27 questions.

Nous possédons ce document et voici ce que nous y trouvons :

24^e question : Pourquoi êtes-vous punie ? Avouez-vous le fait qu'on vous reproche ? Réponse, de la main de Marie-Louise Henin pour avoir servi fidèlement ma Patrie (en Allemagne cela s'appelle «Trahison »).

23^u question. Dans quelles circonstances et pour quelles raisons avez-vous commis ce fait ? Réponse : pour ma Patrie.

27^e question : Voulez-vous reprendre votre ancienne profession ou bien comptez-vous en entreprendre une nouvelle et laquelle ? Réponse : si je devais être libérée, je me mettrais premièrement à la disposition de ma Patrie et ensuite je reprendrais l'exercice de ma profession.

Malgré les instances de ses camarades qui avaient été condamnés en même temps qu'elle et celles de ses codétenues, elle refusa de signer son recours en grâce. Elle croyait d'ailleurs la fin de la guerre proche; elle était parvenue à entrer en relations avec l'extérieur et avait donné à ses compagnons une adresse sûre où se cacher, si jamais les bombardements de la prison permettaient une évasion. Une des gardiennes de la prison écoutait Londres et le 6 juin, à 11 h. du matin, Marie-Louise apprenait le débarquement de Normandie. Cette nouvelle splendide, diffusée en quelques minutes à travers toute la prison, redonna à chacune l'espoir d'être libérée bientôt. Marie-Louise qui n'avait jamais cessé d'espérer et de faire des projets en fit de plus splendides que jamais. Hélas ! le 9 juin 1944, dans la matinée, les bourreaux la faisaient sortir de sa cellule pour la décapiter, l'obligeant à tourner la face vers le ciel.

L'Abbé Bockolz qui, depuis son internement à la Barnimstrasse allait la voir chaque semaine, la vit avant son exécution ; il a déclaré qu'elle avait toujours montré le plus grand courage et qu'elle avait été admirable jusqu'au bout.

Son corps fut incinéré; les cendres furent déposées à l'Institut d'Anatomie-Biologie de l'Université de Berlin. Le 5 février 1945, ce bâtiment fut détruit par un bombardement. Les restes de l'héroïne ne pourront jamais être ramenés dans sa Patrie..

Nombreuses furent, pendant cette guerre les femmes qui combattirent l'ennemi.

Beaucoup servirent leur Patrie, les armes à la main : treize d'entre elles sont mortes en «combattantes» et, tout comme les hommes, sont «tombées à l'ennemi».

D'autres, plus nombreuses, servirent sans armes, en donnant tout d'elles-mêmes; en hébergeant des aviateurs tombés, en leur faisant passer les lignes allemandes, en transmettant des renseignements à Londres, en subsidiant, dirigeant, organisant ou distribuant la Presse clandestine. Toutes ont montré du courage, ont fait preuve de dévouement, ont prouvé qu'elles avaient le sens des responsabilités. Beaucoup d'entre elles, arrêtées et jugées, perdirent la santé ou la vie dans les camps de concentration allemands.

Onze parmi les plus nobles, les plus dévouées, furent fusillées ou décapitées. Chacune d'entre elles, au moment où le bourreau ou le peloton d'exécution allait faire son œuvre, aurait pu prononcer cette phrase splendide que nous a léguée Gabrielle Petit, en 1916 :

« Je vais vous montrer comment sait mourir une femme belge. »

ANNEXES

A) Les Attendus de la Commission de Contrôle pour la Résistance par la Presse Clandestine, chambre III, siégeant à Bruxelles, le 13-9-1950.

Attendu que Marie-Louise Henin fut une des plus nobles et des plus belles figures de la Résistance Belge et qu'animée du plus pur patriotisme, elle sacrifia à la cause du Droit et de la Justice ses biens, sa liberté et sa vie;

Attendu qu'elle s'est dévouée à la Presse Clandestine pendant plus d'un an avec une abnégation admirable et qu'elle y joua un rôle de premier plan, assumant tous les risques et toutes les responsabilités;

Attendu qu'il ressort à suffisance des éléments du dossier que Marie-Louise Henin, au cours de la guerre de 1940-1945 a participé d'une manière totalement désintéressée à toutes les activités dirigées contre l'ennemi et que son admirable conduite aussi bien dans la période où elle agissait en liberté que pendant la longue captivité qu'elle traversa sans défaillance est de la qualité rare que l'on trouve chez les grands citoyens dont s'honore la Patrie tout entière.

B) Les noms des personnes, amies, codétenues et codétenus qui ont donné les détails permettant la rédaction de cette courte biographie.

1. M^{me} Boutry.
2. Me Logelain
3. M^{lle} Marie-Louise Breuer.
4. Sœur Marie Pascal, de la Providence, Gosselies.
5. M^{me} Mady Van Keerbergen-Delbecq.
6. Mme Yetty Felix-Guissart.
- 7.. M. le Docteur Goffart.
8. Mme Nowé--Hayndels;
9. Mme Radelet.
10. Mme Van Camp-Genevoix.

C) Documents consultés :

- 1) Lebenslauf
- 2) Document 51 de l'Administration de la Sûreté de l'Etat

Imprimerie LIELENS
S. P. R. L.
18, rue de la Princesse
BRUXELLES - OUEST